

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02 / F. 024 475 76 49
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 31 du 01.08.2014
Piliers du 01.08.2014
au 01.09.2014

Monthey, le 29 juillet 2014

N/réf. ECO/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérante : La Compagnie des Cimes SA, représentée par le bureau d'architecture Grégoire Comina, Rue de la Dent-Blanche 19, 1950 Sion.

Situation : parcelle No 146, folio 2, au lieu-dit « Quartier du Commerce », située en zone centre du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'155/1'122'425; dossier déposé le 3 juin 2014 / 21 juillet 2014.

Objet : transformation et agrandissement d'un bâtiment existant.

Remarque : cet objet nécessite les dérogations suivantes :

 - dérogation à l'alignement de la route communale ;
 - dérogation à la hauteur du faîte ;
 - dérogation à la profondeur du bâtiment.
- Requérante : Compagnie Industrielle de Monthey SA, Case postale 432, 1870 Monthey 1.

Situation : parcelles Nos 5540 et 5541, folio 20, au lieu-dit « Tornettes », situées en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Syngenta Crop Protection Monthey SA et de BASF Suisse SA; coordonnées : 2'563'360/1'122'360; dossier déposé le 28 juillet 2014.

Objet : remplacement d'une clôture par un mur d'enceinte et renforcement d'une palissade existante.
- Requérante : Caisse de Pensions de la Construction du Valais, représentée par le bureau d'architecture aalberti SA, Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1A, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 965, folio 13, au lieu-dit « Rasse », située en zone R7, habitation collective B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'875/1'122'575; dossier déposé le 21 juillet 2014.

Objet : remplacement des vitrines, des stores toile avec enseignes et des stickers dans les vitrines et réfection des locaux existants.

4. Requérante : Guethary SA, représentée par le bureau Amadis SA, Ch. de Sosselard 2, 1802 Corseaux.
- Situation : parcelles Nos 5669, 5671, 6183, 6184, 6185, 6186, 6187 et 6193, folio 52, aux lieux-dits « Rocheys » et « Gueurze », situées en zone R4, individuelle dense, du règlement communal des constructions et des zones; propriétés de la requérante; coordonnées : 2'561'475/1'122'955; dossier déposé le 10 juillet 2014.
- Objet : construction de 6 immeubles de logements, d'un parking intérieur, d'un bâtiment pour le chauffage collectif et des aménagements extérieurs y relatifs.
5. Requérante : Guethary SA, représentée par le bureau Amadis SA, Ch. de Sosselard 2, 1802 Corseaux.
- Situation : parcelles Nos 5669, 5671, 6127, 6172, 6173, 6174, 6175, 6176, 6177, 6178, 6179, 6180, 6181, 6182, 6183, 6184, 6185, 6186, 6187 et 6193, folio 52, au lieu-dit « Gueurze », situées en zone R4, individuelle dense, du règlement communal des constructions et des zones; propriétés de la requérante; coordonnées : 2'561'475/1'122'955; dossier déposé le 10 juillet 2014.
- Objet : réalisation d'une route d'accès et de 54 places de parc.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 1^{er} septembre 2014 à 18.00 heures

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02 / F. 024 475 76 49
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 31 du 01.08.2014
Piliers du 01.08.2014
au 01.09.2014

Monthey, le 29 juillet 2014

N/réf. ECO/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérante : La Compagnie des Cimes SA, représentée par le bureau d'architecture Grégoire Comina, Rue de la Dent-Blanche 19, 1950 Sion.

Situation : parcelle No 146, folio 2, au lieu-dit « Quartier du Commerce », située en zone centre du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'155/1'122'425; dossier déposé le 3 juin 2014 / 21 juillet 2014.

Objet : transformation et agrandissement d'un bâtiment existant.

Remarque : cet objet nécessite les dérogations suivantes :

 - dérogation à l'alignement de la route communale ;
 - dérogation à la hauteur du faîte ;
 - dérogation à la profondeur du bâtiment.
- Requérante : Compagnie Industrielle de Monthey SA, Case postale 432, 1870 Monthey 1.

Situation : parcelles Nos 5540 et 5541, folio 20, au lieu-dit « Tornettes », situées en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Syngenta Crop Protection Monthey SA et de BASF Suisse SA; coordonnées : 2'563'360/1'122'360; dossier déposé le 28 juillet 2014.

Objet : remplacement d'une clôture par un mur d'enceinte et renforcement d'une palissade existante.
- Requérante : Caisse de Pensions de la Construction du Valais, représentée par le bureau d'architecture aalberti SA, Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1A, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 965, folio 13, au lieu-dit « Rasse », située en zone R7, habitation collective B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'875/1'122'575; dossier déposé le 21 juillet 2014.

Objet : remplacement des vitrines, des stores toile avec enseignes et des stickers dans les vitrines et réfection des locaux existants.

4. Requérante : Guethary SA, représentée par le bureau Amadis SA, Ch. de Sosselard 2, 1802 Corseaux.
- Situation : parcelles Nos 5669, 5671, 6183, 6184, 6185, 6186, 6187 et 6193, folio 52, aux lieux-dits « Rocheys » et « Gueurze », situées en zone R4, individuelle dense, du règlement communal des constructions et des zones; propriétés de la requérante; coordonnées : 2'561'475/1'122'955; dossier déposé le 10 juillet 2014.
- Objet : construction de 6 immeubles de logements, d'un parking intérieur, d'un bâtiment pour le chauffage collectif et des aménagements extérieurs y relatifs.
5. Requérante : Guethary SA, représentée par le bureau Amadis SA, Ch. de Sosselard 2, 1802 Corseaux.
- Situation : parcelles Nos 5669, 5671, 6127, 6172, 6173, 6174, 6175, 6176, 6177, 6178, 6179, 6180, 6181, 6182, 6183, 6184, 6185, 6186, 6187 et 6193, folio 52, au lieu-dit « Gueurze », situées en zone R4, individuelle dense, du règlement communal des constructions et des zones; propriétés de la requérante; coordonnées : 2'561'475/1'122'955; dossier déposé le 10 juillet 2014.
- Objet : réalisation d'une route d'accès et de 54 places de parc.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 1^{er} septembre 2014 à 18.00 heures

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02 / F. 024 475 76 49
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 31 du 01.08.2014
Piliers du 01.08.2014
au 01.09.2014

Monthey, le 29 juillet 2014

N/réf. ECO/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérante : La Compagnie des Cimes SA, représentée par le bureau d'architecture Grégoire Comina, Rue de la Dent-Blanche 19, 1950 Sion.

Situation : parcelle No 146, folio 2, au lieu-dit « Quartier du Commerce », située en zone centre du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'155/1'122'425; dossier déposé le 3 juin 2014 / 21 juillet 2014.

Objet : transformation et agrandissement d'un bâtiment existant.

Remarque : cet objet nécessite les dérogations suivantes :

 - dérogation à l'alignement de la route communale ;
 - dérogation à la hauteur du faîte ;
 - dérogation à la profondeur du bâtiment.
- Requérante : Compagnie Industrielle de Monthey SA, Case postale 432, 1870 Monthey 1.

Situation : parcelles Nos 5540 et 5541, folio 20, au lieu-dit « Tornettes », situées en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Syngenta Crop Protection Monthey SA et de BASF Suisse SA; coordonnées : 2'563'360/1'122'360; dossier déposé le 28 juillet 2014.

Objet : remplacement d'une clôture par un mur d'enceinte et renforcement d'une palissade existante.
- Requérante : Caisse de Pensions de la Construction du Valais, représentée par le bureau d'architecture aalberti SA, Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1A, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 965, folio 13, au lieu-dit « Rasse », située en zone R7, habitation collective B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'875/1'122'575; dossier déposé le 21 juillet 2014.

Objet : remplacement des vitrines, des stores toile avec enseignes et des stickers dans les vitrines et réfection des locaux existants.

4. Requérante : Guethary SA, représentée par le bureau Amadis SA, Ch. de Sosselard 2, 1802 Corseaux.
- Situation : parcelles Nos 5669, 5671, 6183, 6184, 6185, 6186, 6187 et 6193, folio 52, aux lieux-dits « Rocheys » et « Gueurze », situées en zone R4, individuelle dense, du règlement communal des constructions et des zones; propriétés de la requérante; coordonnées : 2'561'475/1'122'955; dossier déposé le 10 juillet 2014.
- Objet : construction de 6 immeubles de logements, d'un parking intérieur, d'un bâtiment pour le chauffage collectif et des aménagements extérieurs y relatifs.
5. Requérante : Guethary SA, représentée par le bureau Amadis SA, Ch. de Sosselard 2, 1802 Corseaux.
- Situation : parcelles Nos 5669, 5671, 6127, 6172, 6173, 6174, 6175, 6176, 6177, 6178, 6179, 6180, 6181, 6182, 6183, 6184, 6185, 6186, 6187 et 6193, folio 52, au lieu-dit « Gueurze », situées en zone R4, individuelle dense, du règlement communal des constructions et des zones; propriétés de la requérante; coordonnées : 2'561'475/1'122'955; dossier déposé le 10 juillet 2014.
- Objet : réalisation d'une route d'accès et de 54 places de parc.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 1^{er} septembre 2014 à 18.00 heures

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02 / F. 024 475 76 49
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 31 du 01.08.2014
Piliers du 01.08.2014
au 01.09.2014

Monthey, le 29 juillet 2014

N/réf. ECO/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérante : La Compagnie des Cimes SA, représentée par le bureau d'architecture Grégoire Comina, Rue de la Dent-Blanche 19, 1950 Sion.

Situation : parcelle No 146, folio 2, au lieu-dit « Quartier du Commerce », située en zone centre du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'155/1'122'425; dossier déposé le 3 juin 2014 / 21 juillet 2014.

Objet : transformation et agrandissement d'un bâtiment existant.

Remarque : cet objet nécessite les dérogations suivantes :

 - dérogation à l'alignement de la route communale ;
 - dérogation à la hauteur du faîte ;
 - dérogation à la profondeur du bâtiment.
- Requérante : Compagnie Industrielle de Monthey SA, Case postale 432, 1870 Monthey 1.

Situation : parcelles Nos 5540 et 5541, folio 20, au lieu-dit « Tornettes », situées en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Syngenta Crop Protection Monthey SA et de BASF Suisse SA; coordonnées : 2'563'360/1'122'360; dossier déposé le 28 juillet 2014.

Objet : remplacement d'une clôture par un mur d'enceinte et renforcement d'une palissade existante.
- Requérante : Caisse de Pensions de la Construction du Valais, représentée par le bureau d'architecture aalberti SA, Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1A, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 965, folio 13, au lieu-dit « Rasse », située en zone R7, habitation collective B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'875/1'122'575; dossier déposé le 21 juillet 2014.

Objet : remplacement des vitrines, des stores toile avec enseignes et des stickers dans les vitrines et réfection des locaux existants.

4. Requérante : Guethary SA, représentée par le bureau Amadis SA, Ch. de Sosselard 2, 1802 Corseaux.
- Situation : parcelles Nos 5669, 5671, 6183, 6184, 6185, 6186, 6187 et 6193, folio 52, aux lieux-dits « Rocheys » et « Gueurze », situées en zone R4, individuelle dense, du règlement communal des constructions et des zones; propriétés de la requérante; coordonnées : 2'561'475/1'122'955; dossier déposé le 10 juillet 2014.
- Objet : construction de 6 immeubles de logements, d'un parking intérieur, d'un bâtiment pour le chauffage collectif et des aménagements extérieurs y relatifs.
5. Requérante : Guethary SA, représentée par le bureau Amadis SA, Ch. de Sosselard 2, 1802 Corseaux.
- Situation : parcelles Nos 5669, 5671, 6127, 6172, 6173, 6174, 6175, 6176, 6177, 6178, 6179, 6180, 6181, 6182, 6183, 6184, 6185, 6186, 6187 et 6193, folio 52, au lieu-dit « Gueurze », situées en zone R4, individuelle dense, du règlement communal des constructions et des zones; propriétés de la requérante; coordonnées : 2'561'475/1'122'955; dossier déposé le 10 juillet 2014.
- Objet : réalisation d'une route d'accès et de 54 places de parc.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 1^{er} septembre 2014 à 18.00 heures

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02 / F. 024 475 76 49
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 31 du 01.08.2014
Piliers du 01.08.2014
au 01.09.2014

Monthey, le 29 juillet 2014

N/réf. ECO/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérante : La Compagnie des Cimes SA, représentée par le bureau d'architecture Grégoire Comina, Rue de la Dent-Blanche 19, 1950 Sion.

Situation : parcelle No 146, folio 2, au lieu-dit « Quartier du Commerce », située en zone centre du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'155/1'122'425; dossier déposé le 3 juin 2014 / 21 juillet 2014.

Objet : transformation et agrandissement d'un bâtiment existant.

Remarque : cet objet nécessite les dérogations suivantes :

 - dérogation à l'alignement de la route communale ;
 - dérogation à la hauteur du faîte ;
 - dérogation à la profondeur du bâtiment.
- Requérante : Compagnie Industrielle de Monthey SA, Case postale 432, 1870 Monthey 1.

Situation : parcelles Nos 5540 et 5541, folio 20, au lieu-dit « Tornettes », situées en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Syngenta Crop Protection Monthey SA et de BASF Suisse SA; coordonnées : 2'563'360/1'122'360; dossier déposé le 28 juillet 2014.

Objet : remplacement d'une clôture par un mur d'enceinte et renforcement d'une palissade existante.
- Requérante : Caisse de Pensions de la Construction du Valais, représentée par le bureau d'architecture aalberti SA, Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1A, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 965, folio 13, au lieu-dit « Rasse », située en zone R7, habitation collective B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'875/1'122'575; dossier déposé le 21 juillet 2014.

Objet : remplacement des vitrines, des stores toile avec enseignes et des stickers dans les vitrines et réfection des locaux existants.

4. Requérante : Guethary SA, représentée par le bureau Amadis SA, Ch. de Sosselard 2, 1802 Corseaux.
- Situation : parcelles Nos 5669, 5671, 6183, 6184, 6185, 6186, 6187 et 6193, folio 52, aux lieux-dits « Rocheys » et « Gueurze », situées en zone R4, individuelle dense, du règlement communal des constructions et des zones; propriétés de la requérante; coordonnées : 2'561'475/1'122'955; dossier déposé le 10 juillet 2014.
- Objet : construction de 6 immeubles de logements, d'un parking intérieur, d'un bâtiment pour le chauffage collectif et des aménagements extérieurs y relatifs.
5. Requérante : Guethary SA, représentée par le bureau Amadis SA, Ch. de Sosselard 2, 1802 Corseaux.
- Situation : parcelles Nos 5669, 5671, 6127, 6172, 6173, 6174, 6175, 6176, 6177, 6178, 6179, 6180, 6181, 6182, 6183, 6184, 6185, 6186, 6187 et 6193, folio 52, au lieu-dit « Gueurze », situées en zone R4, individuelle dense, du règlement communal des constructions et des zones; propriétés de la requérante; coordonnées : 2'561'475/1'122'955; dossier déposé le 10 juillet 2014.
- Objet : réalisation d'une route d'accès et de 54 places de parc.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 1^{er} septembre 2014 à 18.00 heures